

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive de l'association :
« Comité de Développement de l'Agriculture de l'Île d'Yeu » CDA**

L'Assemblée Générale constitutive s'est tenue le 27 janvier 2021 à l'Île d'Yeu.
Les débats ont été ouverts à 14H00 et ont été clos à 15H30.

Les membres fondateurs sont :

Les personnes morales :

Mairie de l'Île d'Yeu
Le Collectif Agricole
Yeu Demain
La Société Coopérative Civile Immobilière Terres Islaises

Les exploitations agricoles :

EARL La Bergerie
EARL du Moulin
La Ferme d'Emilie

L'Assemblée Générale a validé les personnes physiques suivantes comme membres fondateurs :

Les porteurs de projet :

Benjamin Bonneau, Eliot Roussely

Adoption des statuts

Après avoir débattu des statuts, ceux-ci ont été approuvés à l'unanimité.

Élection du CA

Premier collège des personnes morales :

Mairie de l'Île d'Yeu : en attente de la désignation par le Conseil Municipal
Collectif Agricole de l'Île d'Yeu : Georges Birault et Gilles Le Puil
Yeu Demain : François Niney
SCCI Terres Islaises : Pascal Mrozinski

Deuxième collège des agriculteurs-trices :

EARL La Bergerie, représentée par Julien Sage, exploitant
EARL du Moulin, représentée par Philippe Cantin, exploitant
La Ferme d'Emilie, représentée par Emilie Sage, exploitante

Troisième collège :

Martin Mallet, Benjamin Bonneau, Eliot Roussely, Cristi Cohen

Le 27/01/2021,
A l'île d'Yeu

Le Président,
BIRAULT Georges

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'BIRAULT', with a large, sweeping horizontal stroke underneath it.